

## PROFIL DE POSTE

Référence de l'annonce : AC-CDI-2024-02

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

### POSTE

<b>Poste</b>	Responsable de l'unité Comptabilité (f/h)
<b>Catégorie d'emploi</b>	1
<b>Emploi repère</b>	Responsable d'unité (f/h)
<b>Type de contrat</b>	CDI de droit public à plein temps Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
<b>Motif</b>	Remplacement
<b>Rémunération</b>	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
<b>Prise de fonction</b>	Janvier 2025
<b>Renseignements</b>	Sur le poste : Agent comptable – tél : 01 55 12 51 85 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

### LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

<b>Adresse</b>	Localisation du poste : L'Agence comptable est située au siège : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94).
----------------	--

### PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'Agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. L'Agence dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; Numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique et environnement de travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.

### AFFECTATION

L'Agence comptable placée sous l'autorité de l'Agent comptable est constituée de 2 secteurs : le secteur « comptabilité » et le secteur « service facturier ». Conformément aux dispositions du Titre 3 du décret GBCP du 7 novembre 2012, l'Agence comptable est en charge :

- de la tenue des comptes de Santé Publique France et à ce titre de la production du compte financier annuel ;
- des paiements de l'ensemble des dépenses et de l'encaissement des recettes de l'Établissement et à ce titre des contrôles de payeurs et de caissiers.

Elle travaille en étroite coordination avec la Direction des Achats et des Finances et en lien avec l'ensemble des directions métiers.

## DESCRIPTION DU POSTE

### Missions

- Assurer la suppléance de l'Agent comptable / Fondé de pouvoir selon les règles d'organisation interne :
  - Effectuer le contrôle, la liquidation et le visa des dépenses, recettes, immobilisations et opérations de trésorerie ;
  - Participer aux différentes réunions et instances de l'Agence à portée financière ;
  - Assurer la liaison avec les différents partenaires internes et externes.
- Etre le mandataire de l'Agent comptable pour les paiements (délégation de signature).
- Animer et manager l'unité : Organiser, piloter, accompagner, former, soutenir, attribuer les tâches et prioriser.
- Etre le garant de la conformité des dépenses, recettes, immobilisations et opérations de trésorerie :
  - Par rapport à la réglementation en vigueur : notamment, code de la commande publique, décret GBCP recueil des normes comptables des organismes nationaux et l'instruction comptable commune ;
  - Par rapport aux critères de qualité comptable (et budgétaire) pour assurer la qualité comptable du compte financier en contrôlant et rectifiant si besoin la correcte imputation budgétaro-comptable, l'enregistrement des dettes et créances en droits constatés, la concordance entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable des immobilisations et le rattachement à l'exercice des charges et produits.
- Assurer la maîtrise des risques par le contrôle interne comptable au sein de l'unité :
  - Organiser et déployer le dispositif de contrôle interne comptable dans ses trois leviers (documentation, points de contrôle et traçabilité) ;
  - Mettre en œuvre du plan d'action sur le périmètre de l'unité
  - Elaborer les tableaux de bord, effectuer les contrôles de supervision ;
  - Rédiger les procédures et process de l'unité ;
  - Sécuriser les process et procédures y compris dématérialisées.
- Etre l'acteur principal des tests informatiques financiers sur les bases recettes et pré-prod du progiciel financier Qualiac/Cegid et participer aux travaux évolutifs et correctifs pour l'agence comptable, notamment le projet INFINOE.

## PROFIL

- Diplôme**
- Bac+ 5 en comptabilité, contrôle de gestion, audit ou équivalent
- Les agents ne remplissant pas les conditions de diplômes précitées peuvent postuler sous réserve de justifier de l'expérience professionnelle requise (4 ans pour les titulaires d'un bac + 2 ou 9 ans pour les titulaires du baccalauréat).
- Expérience**
- Expérience d'encadrement exigée dans un établissement public ou assimilé
  - Pratique du progiciel Qualiac/Cegid ou autre progiciel intégré en mode GBCP soumis à la comptabilité budgétaire
- Aptitudes et Compétences**
1. Connaissances « métier » indispensables :
    - Règles comptables et juridiques applicables aux établissements publics, notamment celles relevant du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)
    - Code des marchés publics et règles de la commande publique,
    - Recueil des normes comptables et l'instruction comptable commune applicables aux établissements publics nationaux.
  2. Connaissances « Outils » indispensables :
    - Connaissance du progiciel comptable Qualiac/Cegid (ou d'un autre progiciel GBCP pour organisme soumis à la comptabilité budgétaire, exemple SAP),

- Maîtrise des logiciels bureautiques : Word, Excel, PDF Creator,
- Maîtrise d'Internet, des intranets et de la messagerie (relation avec les fournisseurs et les directions métiers / recherche réglementaires et juridiques).

3. Qualités professionnelles nécessaires :

- Loyauté
- Discrétion
- Rigueur
- Sens des responsabilités et de la hiérarchie
- Autonomie et capacité d'initiative, avec capacité à discerner les priorités et les échéances périodiques,
- Savoir rendre compte
- Sens du management

4. Qualités relationnelles nécessaires :

- Ecoute
- Adaptation
- Sens relationnel (interlocuteurs externes et internes) avec capacité de communication écrite et orale
- Goût du travail en équipe
- Dynamisme

## POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :  
[recrut@santepubliquefrance.fr](mailto:recrut@santepubliquefrance.fr) et [virginie.dubois@santepubliquefrance.fr](mailto:virginie.dubois@santepubliquefrance.fr)